

---

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

---

### **NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE**

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé LÉON DELISLE, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, a  
été nommé curé de Saint-Séverin de Beauce.

---

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

### **GENÈSE DE LA FAMILLE NATURELLE ET DE LA FAMILLE CHRÉTIENNE**

La famille doit sa physionomie complète à deux faits : son origine impérieuse et sa vocation surnaturelle. Son origine, commandée par la nature, lui dicte une forme sociale autonome et intangible en lui assignant comme fin spécifique la conservation et la propagation de l'espèce humaine par la formation complète de l'homme. Sa vocation surnaturelle demande en outre qu'elle devienne pour l'âme humaine un incubateur de vie divine et qu'en engendrant des hommes, elle enfante des saints. Grâce à cette vocation, la famille n'est plus seulement une institution vénérable ; elle devient en outre une chose sacrée qu'une main profane ne peut outrager sans sacrilège.

Il nous incombe maintenant de rechercher l'étendue de cette vocation et les conditions actuelles de sa réalisation.

I.— Considérée en elle-même, abstraction faite de toute coopération humaine, cette vocation est universelle. Elle s'adresse à toutes les familles qui, dans tous les temps et dans tous les lieux, devaient naître et vivre à la surface du globe.

La générosité divine, en effet, ne se divise pas : elle est infinie, éternelle et immuable. Elle ne saurait être en elle-même ni supérieure pour les uns, ni inférieure pour les autres. Les diffé-